



Rapport d'activités Avril 2014

Sommaire

Points principaux	1
1 Relations extérieures	2
2 Investigations.....	2
3 Opérations	2
4 Département juridique	3
5 Média	3
6 Conclusion	3

Points principaux

- Trois ressortissants chinois arrêtés par INTERPOL avec le soutien de GALF pour trafic de corne de rhinocéros.
- Tenu d'un nouveau procès pour Ousmane Diallo.
- Enquête et identification d'un réseau de trafic d'ivoire.

1 Relations extérieures

En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:

1. Le ministre de la justice;
2. Le secrétaire générale du ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts;
3. Le substitut du procureur de la république du tribunal de première instance de Kaloum
4. L'équipe d'INTERPOL.

2 Investigations

Durant le mois d'Avril 2014, le département d'enquête a mené plusieurs enquête sur les tortues dont les plus importantes sont au nombre de deux : celle du Marché Niger (Conakry) et celle de centre Fatako au marché de Madina ;

Enquête marché Madina :

Nos investigations nous amènent à une trentaine de tortues, qui d'après nos sources sont gardées à la vente pour un client de nationalité chinoise. Nos investigations ne nous ont pas permises d'apporter une suite concluante à cette affaire.

Enquête marché Niger Kaloum :

Suite à des informations reçues, nous enquêtons sur jeune homme qui souhaite fournir un restaurant chinois en viande d'espèces interdites à la consommation. Nos investigations ne nous ont pas permises de vérifier cette information.

3 Opérations

- Une opération a eu lieu :

Le 08/04/14, opération corne de rhinocéros :

Un réseau de trafiquant de corne de rhinocéros à été démantelé et a permis l'arrestation de trois trafiquants de nationalité chinoise et la saisi d'environ 20 kg de corne de rhinocéros.

L'opération a été menée par le procureur de la république du tribunal de première instance de Kaloum et notre point focal national de la criminalité faunique au prés du ministère de la justice. GALF est sollicité pour collaborer et appuyer cette opération importante.



4 Département juridique

L'arrestation de trois ressortissants chinois en flagrant délit de détention de cornes de rhinocéros et le suivi de l'affaire Ousmane Diallo ont été les principales activités du département légal durant ce mois d'avril 2014.

- **Concernant la saisie des cornes de rhinocéros:** le 08 avril 2014, trois présumés trafiquants de nationalité chinoise ont été arrêtés à Conakry en flagrant délit de détention et de circulation d'importante quantité (20 kg) de cornes de rhinocéros.

Le déferrement a eu lieu le 11 avril mais malheureusement INTERPOL n'a déferé que 2 personnes. Le troisième prévenu en l'occurrence Wang Fuxing (le comptable du projet) a été soustrait de la procédure par INTERPOL.

Le dossier a ensuite été envoyé devant un juge d'instruction qui a mis les prévenus sous contrôle judiciaire.

- **Concernant l'affaire Ousmane Diallo:** L'affaire avait été renvoyée à plusieurs reprises en raison de non comparution du prévenu. Pour la première fois, il a comparu devant la cour d'appel le 07 avril.

L'avocat général a mis l'accent sur toute l'importance de l'examen minutieux de chacune des pièces du dossier et par lui même et par le juge. Pour ces motifs, il a demandé un renvoi pour mieux préparer son réquisitoire.

C'est ainsi que l'Affaire a été renvoyé au 28 avril 2014.

Et ce 28 avril elle a de nouveau été renvoyée à huitaine.

Par ailleurs, le département juridique a effectué plusieurs visites de prison courant de ce mois pour confirmer la détention du prévenu à la Maison Centrale.

5 Media

- Production de 5 pièces médiatiques dans la presse en ligne guinéenne sur l'opération d'arrestations des chinois pour trafic de corne de rhinocéros dans les médias guinéens et étrangers.

- **Presse internet :**

<http://www.mosaïqueguinee.com/index.php/actu/politique/1573-saisie-de-cornes-de-rhinoceros-a-conakry-ces-trafiquants-chinois-qui-defient-la-justice-guineenne>

<http://www.guineediversite.com/contenu.php?ref=692>

<http://www.guineesite.com/fichiers/blog16.php?langue=fr&code=calb1117&pseudo=rub38>

<http://leverificateur.net/contenu.php?ref=1066>

- **Presse radio :**

Soleil.fm : Emission audio du 23/04/14 avec Bangoura Mohamed, Juriste du GALF « Saisie de cornes de rhinocéros à Conakry par des chinois. »

- **Extraits de la presse internet :**

GUINEE DIVERSITE
L'infos dans toute sa diversité

Politique Economie Société Interview Sport Annonce PubliRepo

23/04/14 Saisie de cornes de rhinocéros à Conakry : ces trafiquants chinois qui défient la justice Guinéenne

Publié:



Ce 08 avril 2014, avec le soutien de Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF), une grosse prise inimaginable a été opérée à Kaloum en plein centre ville de Conakry. Trois présumés trafiquants de nationalité chinoise ont été arrêtés en flagrant délit de détention et de circulation d'importante quantité de cornes de rhinocéros. Forts d'un puissant réseau de soutien au sommet de l'Etat, les trafiquants manoeuvrent pour se soustraire de la justice. La perquisition est menée en présence de Mamadou Djan Bora Diallo, substitut du procureur de première instance de Kaloum et point focal national de lutte contre la criminalité faunique. Elle a été faite dans les lieux de la construction d'un hôtel 5 toiles dont les travaux sont exécutés par une entreprise chinoise. Des produits saisis C'est une saisie inattendue car le rhinocéros n'est pas une espèce animale Guinéenne. Les produits proviennent de l'Afrique du Sud et les personnes arrêtées ont des fournisseurs étrangers. Une

orange

Guinée Site Votre site d'inform

ACCUEIL > LES INFOS A LA UNE > Saisie de cornes de rhinocéros à Conakry : Des trafiquants chinois défient la justice Guinéenne

Saisie de cornes de rhinocéros à Conakry : Des trafiquants chinois défient la justice Guinéenne

Mercredi 23 Avril 2014



Ce 08 avril 2014, avec le soutien de Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF), une grosse prise inimaginable a été opérée à Kaloum en plein centre ville de Conakry. Trois présumés trafiquants de nationalité chinoise ont été arrêtés en flagrant délit de détention et de circulation d'importante quantité de cornes de rhinocéros. Forts d'un puissant réseau de soutien au sommet de l'Etat, les trafiquants manoeuvrent pour se soustraire de la justice.

La perquisition est menée en présence de Mamadou Djan Bora Diallo, substitut du procureur de première instance de Kaloum et point focal national de lutte contre la criminalité faunique. Elle a été faite dans les lieux de la construction d'un hôtel 5 toiles dont les travaux sont exécutés par une entreprise chinoise.

ACCUEIL INTERVIEW ACTUALITE DEPECHEs VIDEOS PHOTOS



Date de Publication: 2014-04-24 10:38:39

Saisie de cornes de rhinocéros à Conakry : ces trafiquants chinois qui défient la justice Guinéenne

Ce 08 avril 2014, avec le soutien de Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF), une grosse prise inimaginable a été opérée à Kaloum en plein centre ville de Conakry. Trois présumés trafiquants de nationalité chinoise ont été arrêtés en flagrant délit de détention et de circulation d'importante quantité de cornes de rhinocéros. Forts d'un puissant réseau de soutien au sommet de l'Etat, les trafiquants manoeuvrent pour se soustraire de la justice.

INTERVIEW



Sékou Saïagbé Kononima : véritable cauchemar pour le RPG-arc en ciel?

Les blogs de FRANCE 24

Un œil sur la Guinée
Elle change ou pas?

mar, 04/22/2014 - 17:19

Saisie de cornes de rhinocéros à Conakry : ces trafiquants chinois qui défient la justice Guinéenne

 Tweet 7



Le 08 avril 2014, avec le soutien de Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF), une grosse prise inimaginable a été opérée à Kaloum en plein centre ville de Conakry. Trois présumés trafiquants de nationalité chinoise ont été arrêtés en flagrant délit de détention et de circulation d'importante quantité de cornes de rhinocéros. Forts d'un puissant réseau de soutien au sommet de l'Etat, les trafiquants manoeuvrent pour se soustraire de la justice.

La perquisition a été menée en présence de Mamadou Djan Bora Diallo, substitut du procureur de première instance de Kaloum et point focal national de lutte contre la criminalité faunique. Elle a été faite dans les lieux de la construction d'un hôtel 5 toiles dont les travaux sont exécutés par une entreprise chinoise.

Des produits saisis

Derniers billets

6 Conclusion

Le mois d'avril est marqué par l'opération d'arrestation des ressortissants chinois pour trafic de corne de rhinocéros et du procès d'Ousmane Diallo.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi que les autres partenaires de l'application de la loi au niveau est toujours aussi forte et productive.